

Treize acteurs privés et publics candidats au concours "CUBE Data Center" de réduction de l'impact énergétique du numérique

Paris, le 24 janvier 2024

Communiqué de presse

Suite à l'appel à candidature pour les collectivités lancées il y a quelques mois par [ACTEE](#) - programme de rénovation énergétique des collectivités porté par la FNCCR - en partenariat avec A4MT, 13 acteurs ont répondu au défi lancé par la première édition de "CUBE Data Center". Trois collectivités et 10 entreprises s'engagent à réduire l'impact énergétique de leurs centres informatiques, au bénéfice du climat... et de leurs finances.

Imaginée en 2013, la méthode "CUBE" (Climat Usages Bâtiment Energie) propose un challenge de réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Ses déclinaisons dédiées aux établissements scolaires, financées par ACTEE, affichent des résultats notables, avec **12 % d'économies d'énergie dès la première année**.

Avec "CUBE Data Center", plusieurs acteurs - parmi lesquels APL DATA CENTER, Crédit Agricole, Data4, EDF, Schneider Electric et ACTEE - lancent un nouveau challenge d'économies d'énergie avec le soutien de France Datacenter et du GIMELEC. Cette initiative, portée par A4MT, constituera **un outil inédit de mobilisation des acteurs des centres de traitement de données** (data centers, salles informatiques...). **Au cœur de la démarche, la mesure et le suivi de la performance énergétique réelle**. "CUBE Data Center" est accessible aux entreprises et aux collectivités.

Le numérique consomme de plus en plus d'énergie

Le numérique représente **10 % de la consommation énergétique en France**, un chiffre en **croissance de 10 %** par an [selon le groupe de travail "numérique" du gouvernement](#). La maîtrise de ces consommations est un **impératif climatique**. Dans un contexte d'inflation des prix de l'énergie, c'est aussi un enjeu financier.

Les leviers de réduction de la consommation sont pourtant nombreux. **Au sein d'un centre de données, la climatisation et l'alimentation des serveurs** sont les **principaux postes de consommation**. **L'optimisation du parc, la réduction des températures de refroidissement, ou encore une meilleure programmation du fonctionnement des serveurs** comptent parmi les premières solutions à mettre en œuvre.

Ce qui attend les 13 candidats au concours

Un premier **audit initial** sera mené **pour faire un état des lieux des consommations énergétiques** et identifier les sources d'économies potentielles. Puis, durant l'année, les data centers des 13 candidats seront accompagnés pour **réduire au maximum leur consommation énergétique**, qui sera **évaluée en comparaison aux deux années précédentes**.

Un bilan mensuel, via une plateforme logicielle, permettra aux participants de connaître leurs résultats et de les comparer à ceux des autres candidats (dont la taille et la typologie sont comparables) et de façon anonyme. **Les bonnes pratiques et les solutions appliquées sur le terrain seront partagées et valorisées** pour créer une dynamique d'émulation collective. Les lauréats seront connus en fin d'année.

13 acteurs en 2024 et beaucoup plus attendus en 2025

Les inscriptions pour la "saison 1" de Cube Datacenter étaient ouvertes jusqu'au 31 décembre 2023. En 2025, les partenaires espèrent en réunir encore davantage. **ACTEE s'est par exemple fixé l'objectif de réunir 100 collectivités pour la saison 2.**

Côté financement, le programme **ACTEE supporte 100 % des frais d'inscription des acteurs publics au challenge**, et prend en charge à hauteur de 50 % l'audit initial de leurs installations, d'un cout moyen de 2000 à 5000 €. Les acteurs privés financent eux-mêmes leur participation.

A propos de CUBE.ACTEE

La démarche CUBE accompagne la réduction de la consommation énergétique des bâtiments tertiaires sans engager d'investissement en travaux. Ce programme de sobriété énergétique a été initié en 2013. Depuis 2021, ses déclinaisons dédiées aux collectivités sont financées par le programme de rénovation énergétique ACTEE.

« CUBE.ACTEE » se décline en quatre sous-programmes :

- CUBE.Ecoles est destiné des écoles primaires : <https://www.cube-ecoles.org>
- CUBE.S est dédié aux collèges et lycées : <https://www.cube-s.org>
- CUBE.Ville s'adresse aux bâtiments communaux (hors scolaires) : www.cube-ville.org
- CUBE.Datacenter se focalise sur les centres informatiques <https://www.cube-datacenter.org>

Les candidats aux challenges CUBE ont réalisé en moyenne 12 % d'économies d'énergie dès la première année. Soit plus du quart des objectifs du décret tertiaire, qui impose une réduction de 40 % de la consommation des bâtiments tertiaires de plus de 1000 m² d'ici 2030.

A propos du programme ACTEE

Porté par la FNCCR, le programme de [Certificats d'économies d'énergie](#) (CEE) ACTEE accompagne les communes dans la **rénovation énergétique de leur patrimoine** et la substitution des énergies fossiles par des systèmes énergétiques plus performants et moins carbonés. ACTEE **favorise le passage à l'acte des collectivités** par la mise en place d'une **ingénierie adaptée**, sans financer les travaux. Les fonds mobilisés par ACTEE sont affectés à trois missions principales :

- **Financer des postes d'économies de flux.** Au sein des collectivités, ils conseillent et planifient les rénovations, du montage des dossiers de subvention au suivi des travaux.
- **Financer des audits selon une logique de mutualisation :** achats de logiciels, marchés d'audits, de travaux, installation de capteurs, etc.
- **Fournir un ensemble d'outils au service des collectivités :** simulateur, logiciels, cartographies, guides, formations, documents contractuels types et outils innovants.

Doté de 220 millions d'euros dans le cadre du plan sobriété, ACTEE a pour ambition d'engager des actions de rénovation dans 30 000 communes, soit 85 % des communes en France.

Contact presse : Tristan Saramon / tristan@decarb.one / 06 66 66 29 41